

avant sa mort était augmentée par le séjour du duc de Mayenne, frère utérin de son concurrent, et dont la présence lui était devenue infiniment suspecte sur ce point; n'apercevant enfin à l'avenir que des désordres encore plus tristes par la malheureuse pente que prenaient les affaires, une sombre tristesse s'empara de son esprit; il tomba malade, sur la fin du mois d'octobre, d'une colique accompagnée d'accident de fièvre, et la goutte en même temps le saisit en une main; il ne céda à la maladie que jusqu'à ce que la nuit du dimanche 13 novembre une dissenterie le pressa si fort, que le vendredi suivant avant le jour il sentit ses forces bien affaiblies. Voyant alors la mort venir à lui, après avoir reçu les sacremens de l'église, il consola sa femme, pria le père Emond Auger, jésuite, son confesseur, de représenter au roi qu'il mourait endetté pour son service, et ayant fait appeler les échevins, leur recommanda sa femme, les priant de ne pas permettre que ses créanciers fissent vendre ses meubles et effets dans la place des Changes; il fit la même prière aux chefs des nations commerçantes dans Lyon. Le samedi au soir, il reçut l'extrême-onction, et après l'avoir reçue, il s'adressa à Dieu à haute voix, et le pria de le laisser au monde encore quelques années, s'il le jugeait à propos, et qu'il fût utile à son église, au service du roi et à l'avantage commun de la ville de Lyon. Le duc de Mayenne le visita le lendemain et conféra avec lui long-temps. Ce sage gouverneur qui avait toujours vu fort clair dans les affaires de la Ligue, lui prédit que la fin des états de Blois ne serait pas si agréable que le commencement, que la plaie des barricades de Paris saignait encore, et que la prise du marquisat de Saluces l'avait bien augmentée, que le duc de Guise ne pourrait jamais apaiser l'orage qu'il avait excité, et que le secours qu'il se promettait des étrangers le tromperait. Mandelot conserva jusqu'au dernier soupir le même bon sens et une présence d'esprit aussi entière qu'il l'avait en pleine santé; il mourut le 24 novembre 1588, âgé de 59 ans (1). Rien ne manqua à la magnificence de la pompe funèbre que son épouse ordonna lui être faite, mais dont le plus bel ornement furent les larmes mêlées aux bénédictions dont chacun s'empressait d'honorer sa mémoire; elles portaient d'une affection sincère, d'une vive reconnaissance et d'une douleur extrême. Ses obsèques furent célébrées dans l'église primatiale, le jour de saint André, apôtre, auxquelles assistèrent toutes les compagnies en corps et le duc de Mayenne. Le P. Emond Auger prononça l'oraison funèbre; il ne craignit point d'y louer sa fidélité et son attachement au service du roi; il eut même la fermeté d'insister avec force, quoiqu'en face du duc, sur l'obstination avec laquelle Mandelot avait toujours refusé de signer la Ligue. Ce trait fait honneur à l'orateur (2). II

(1) Il étoit né à Paris le 20 octobre 1529. (NOTE DES ÉDITEURS).

(2) Le P. Emond Auger, à qui la ville de Lyon doit beaucoup, tint ferme pour le parti du roi, après la mort de ce prince; les guerres civiles le forcèrent à quitter sa patrie; il se retira à Côme en Italie, où il mourut (le 19 janvier 1591). Voyez la NOTICE par A. P., Lyon, Barret, 1828, in-8°.